

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 11 avril 2022

DATE DE LA CONVOCATION

1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 23
Suppléants votants : 0
Pouvoirs : 4
Total votants : 27

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2022

**L'an deux mil vingt deux
Et le 11 avril à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson) a donné pouvoir à Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray),
Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Gérard CHAUVEAU (Montlivault) a donné pouvoir à André JOLY (Chambord),
Michel LAURENT a donné pouvoir à Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés : Patricia HANNON (Maslives), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Valérie LODI, Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-050-2022

Objet : Approbation des tarifs divers de la baignade naturelle pour la saison 2022

Madame Hélène PAILLOUX, Vice-présidente en charge du développement touristique et de l'Opération Grand Site, informe les membres du Conseil communautaire de la détermination des tarifs de vente des produits vendus au snack. Elle propose d'appliquer les mêmes tarifs que ceux des années précédentes,

Les membres du Conseil communautaire sont invités à approuver les tarifs récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Produits	Prix à l'unité
Boissons en canettes (Coca-cola, Orangina, jus de fruits...)	2,00 €
Bouteille d'eau (50 cl)	1,00 €
Café et Thé	1,00 €
Glaces – Cônes et bâtonnets	2,00 €
Glaces – Petits pots et glaces à l'eau	1,00 €
Confiseries	0,50 €
Chips	1,00 €
Paquet de gâteaux	3,00 €
Brassards	3,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte les tarifs applicables au point de vente de la baignade naturelle pour l'année 2022 tels que détaillés ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :

Gilles CLEMENT

